

ESPOIR POUR UN ENFANT

CONTRAT PARRAINAGE individuel 2019/2020

PARRAINER UN ENFANT

COMMENT SORTIR UN ENFANT DES GRIFFES DE LA MISERE (extrait du règlement intérieur)

CONTRAT rédigé en partenariat avec les autorités Vietnamiennes (Espoir pour un enfant est habilité par le Paccom Vietnamienne, hautes Autorités, autorisation d'intervenir au Vietnam pour les plus démunis. Espoir pour un enfant est dans l'obligation de rendre des comptes sur toutes les actions et financements. Lors de notre mission, très souvent les comités populaires des provinces et nos équipes locales nous accompagnent régulièrement pour une meilleure transparence).

Il faut obligatoirement être membre et renouveler chaque année sa cotisation

1 membre Actif : 20€/an

Membres actifs : 40€/an/couple

Membres adhérents : 22€/an/couple (ni électeurs, ni éligibles)

Le parrain qui n'est pas à jour de cotisation n'est plus parrain mais donateur.

Le parrainage s'inscrit dans la durée.

Les parrains français assurent par leur contribution 20€/mois (quelques euros servent pour transfert argent, les déplacements, frais postaux etccc 2 à 4 euros)

- la scolarisation

- la cantine

- les soins de l'enfant...dans le besoin

L'association ne peut assumer financièrement le montant du parrainage, selon les statuts c'est un contrat entre les parrains et l'enfant parrainé.

Il est donc essentiel pour le bon fonctionnement que les parrains payent régulièrement et évitent 3 à 4 mois de retard sinon l'enfant sera pénalisé.

Les contributions sont transmises aux Equipes Locales Espoir Pour Un Enfant qui se chargent du suivi et participent à l'envoi des nouvelles des enfants.

Il s'agit plus qu'un engagement à envoyer régulièrement une somme d'argent qui permet à un enfant de grandir, de se scolariser, de se former et de devenir un adulte.

L'esprit préside à un parrainage qui revête également une grande importance : laisser l'enfant dans sa culture d'origine, pourvoir à sa nourriture, sa santé, sa formation.

Les courriers parrainage sont rédigés, traduits à la demande.

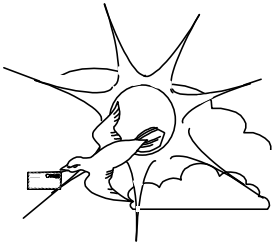
Les échanges de courriers (traducteurs bénévoles : France – Vietnam) ou (notaire traducteur dans certains endroits mais le montant du parrainage devient plus important) créent des liens d'amitiés profonds.

L'enfant doit écrire à ses parrains 2 courriers par an, pour certains enfants qui habitent à Hochiminh écrivent jusqu'à 3 courriers..

Le nombre d'enfants parrainés est trop important pour vérifier la régularité des courriers. De plus, le coût financier serait trop considérable et nécessiterait une augmentation du montant du parrainage.

Nos membres responsables en France et au Vietnam sont totalement bénévoles, ils fournissent un travail énorme.

SIEGE SOCIAL : Espoir pour un enfant – Joëlle Meyrieux –Siège Pierre-Bénite - Toutes correspondances :
101 Maçonnière – Cèdres 46 – 69390 VERNAISON – Tel. +33646788914.
E-Mail : joelle.meyrieux@yahoo.fr (de préférence)



ESPOIR POUR UN ENFANT

Certains frais des Responsables Vietnamiens sont pris en charge par l'association.

Vous vous engagez à parrainer un enfant durant toute la durée de sa scolarité (sauf si sa situation financière s'est améliorée, un autre enfant en grande détresse vous sera proposé). Toutefois, si vous rencontrez un problème financier, veuillez nous contacter rapidement afin de trouver d'autres parrains dans les plus brefs délais, ce qui n'est pas toujours évident. Il est également nécessaire de vérifier régulièrement le virement automatique, certaines banques arrêtent sans avertir leurs clients.

Si vous souhaitez poser des questions sur le parrainage (qui impliquent des difficultés et donnent lieu à discussion), n'hésitez pas à écrire de préférence par email aux membres du bureau, ils se feront une joie de vous répondre et faire de leur mieux pour vous satisfaire.

Ne laissez jamais envenimer la situation.

Attention, la Présidente est la seule personne habilitée. (voir article A). Si vous souhaitez accompagner la présidente pour la mission au Vietnam qui consiste à intervenir sur toutes les activités ou vous avez l'opportunité de rencontrer votre filleul. (Contacter le bureau à partir du mois d'avril à fin juin, début juillet).

Mais il est strictement interdit de :

En dehors de la mission :

Si vous connaissez une personne (membre Espoir pour un enfant ou pas) qui se rend au Vietnam et que vous souhaitez qu'elle rencontre votre filleul. Elle ne peut pas contacter directement nos différents responsables Espoir pour un enfant parrainage sur place ou remettre directement de l'argent ...un colis.. à la famille de l'enfant parrainé.

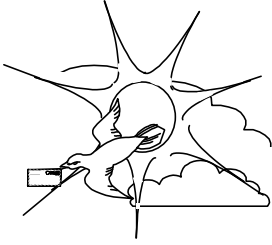
Vous n'avez pas non pas la possibilité de rencontrer votre filleul en dehors de la mission (autorisation auprès des Autorités pour se rendre sur place qui consiste à participer de façon active aux activités.)

Espoir pour un Enfant n'autorise Aucune visite, ni déplacements chez la famille de votre filleul, les centres, orphelinats, villages , etcccc où Espoir pour un enfant intervient sauf ceux qui sont prévues au moment de la mission(1 fois par an). Cette clause doit être respectée impérativement. De nombreuses démarches doivent être entreprises, il est donc essentiel de contacter la Présidente pour connaître la date de la mission. Attention, notre mission n'est pas du tourisme humanitaire, elle a des engagements.

(voir règlement intérieur séjour)

C. En cas de déménagement, nous demandons aux parrains de communiquer leur nouvelle adresse et numéro de téléphone au bureau du siège social.

D.Cadeau : Vous envoyez un colis à votre filleul, il n'est pas possible de l'envoyer directement (les autorités ne nous l'autorisent pas) mais seulement par l'intermédiaire de quelques religieuses qui continuent à accepter mais sont de plus en plus réticentes, les colis n'arrivent pas toujours et gênées vis-à-vis des autres enfants. C'est une initiative personnelle qui n'a rien à voir avec le contrat parrainage.. Si l'enfant ne reçoit pas son cadeau, L'ONG se dégage de toutes responsabilités.



ESPOIR POUR UN ENFANT

Vous pouvez toutefois envoyer un don au siège social, il sera remis à sa responsable pour lui acheter le cadeau que vous souhaitez lui offrir ou seulement un don au profit de l'enfant.

Un conseil : Il ne faut jamais demander à un enfant ce qu'il désire ou donner vos limites sur le prix du cadeau.

Vous vous engagez à parrainer un enfant durant toute la durée de sa scolarité (sauf si la situation familiale s'est améliorée, un autre enfant vous sera proposé).

Chaque année, une enquête sur la situation familiale de l'enfant est réalisée par différentes équipes françaises et vietnamiennes. Si la situation familiale de l'enfant s'est améliorée, si la famille a déménagé, si l'enfant est décédé...etc..Nous contactons les parrains afin d'interrompre le parrainage ou proposer un autre enfant à parrainer. .Merci de votre compréhension sur le vrai but de l'association.....

Un grand MERCI pour votre grande générosité

(Écrire la mention « lu et approuvé »)

Nom Prénom

Signature.

Fiche de renseignements

Nom

Prénom

Tél :

E-mail :

(les adresses mails à la main ne sont pas toujours lisible, merci d'envoyer un mail, objet : essai sans obligatoirement de contenu à : joelleroigmeyrieux@yahoo.fr)

Adresse

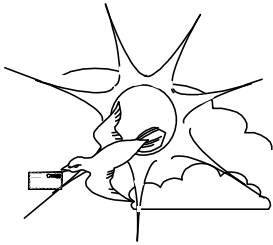
Chèque - virement (RIB de l'association ci-dessous à remettre à votre banque)

Je parraine à partir de :

Nom de l'enfant :

SIEGE SOCIAL : Espoir pour un enfant – Joëlle Meyrieux –Siège Pierre-Bénite - Toutes correspondances :
101 Maçonnière – Cèdres 46 – 69390 VERNAISON – Tel. +33646788914.
E-Mail : joelle.meyrieux@yahoo.fr (de préférence)

3



ESPOIR POUR UN ENFANT

Nom du responsable :

Signature

Chaque année, une enquête sur la situation familiale de l'enfant est réalisée par différentes équipes françaises et vietnamiennes. Si la situation familiale de l'enfant s'est améliorée, nous contactons les parrains afin d'interrompre le parrainage ou proposer un autre enfant à parrainer. Toutefois, les contacts ne seront pas interrompus. Merci de votre compréhension sur le vrai but de l'association.....

RIB ESPOIR POUR UN ENFANT Vietnam

Attention, nous ne sommes pas autorisés à prélever, merci de ne pas nous remettre votre RIB.

Muni de ce RELEVÉ D IDENTITE BANCAIRE CI-DESSOUS,

Vous devez vous rendre à votre banque muni de ce RIB afin qu'elle vire tous les mois mensuellement

20€ au compte de Espoir pour un Enfant

Caisse d'Épargne /Relevé d'identité

Identification du compte pour utilisation nationale

c/étab : 13 825

c /guichet : 00 200

N/compte : 08000929610

C/rice : 04

SIEGE SOCIAL : Espoir pour un enfant – Joëlle Meyrieux –Siège Pierre-Bénite - Toutes correspondances :
101 Maçonnrière – Cèdres 46 – 69390 VERNAISON – Tel. +33646788914.
E-Mail : joelle.meyrieux@yahoo.fr (de préférence)

Association Espoir Pour Un Enfant, association loi 1901 enregistrée au Journal Officiel le 18 octobre 1995 N°1685



ESPOIR POUR UN ENFANT

**Identification du compte pour utilisation internationale
5002/0008/0009/2961/004**

**Bank identification Code (Bic) : CEPAFRPP382
Titulaire du Compte : ESPOIR POUR UN ENFANT**

Cette opération peut se faire par internet

important

RECU CERFA (ce document peut être téléchargé sur notre site www.espoir-enfant.org ou le demander à l'adresse <mailto:ongespoirpourunenfant@yahoo.fr> joelleroigmeyrieux@yahoo.fr)

**Vous ne recevrez pas un reçu cerfa automatiquement
(art du Règlement intérieur)**

SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR UN RECU CERFA déductible de vos impôts

Adresse en bas de page

MERCI DE RETOURNER CE QUESTIONNAIRE IMPERATIVEMENT

AVANT LA FIN DE L'ANNÉE 2019,

Vous recevrez votre reçu en février 2018

NOM (obligatoire)
Prénom : (obligatoire)
Adresse (obligatoire) :

Code (obligatoire)

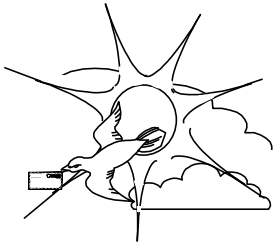
Ville : (obligatoire)
Pays : (obligatoire)

Tél :
Email :

**VEUILLEZ COMPLETER IMPERATIVEMENT
AVEC PRECISION CE QUESTIONNAIRE (afin de faciliter la recherche des bénévoles et éviter tout malentendu).**

* La cotisation n'est pas déductible des impôts * si le questionnaire n'est pas complété, le reçu ne sera pas envoyé)
* Nous avons beaucoup de noms de famille homonymes, merci de votre compréhension

<u>Date du don année 2019</u>	Virement 2019 PARRAINAGE/BOURSE/DON	Chèque 2019 PARRAINAGE/BOURSE/DON	divers
	Précisez les dates et les montants des virements, merci	Précisez la date et le montant de chaque chèque, merci	



ESPOIR POUR UN ENFANT

JE SOUHAITE RECEVOIR UN RECU CERFA DEDUCTIBLE DES IMPOTS AU MOIS DE FEVRIER 2018
D'un montant de :

DATE ET SIGNATURE (obligatoire)